M'SILA

Les élèves redoublants imposent leur loi dans les lycées

La rentrée scolaire de cette année a connu plusieurs perturbations causées par des mouvements de contestation organisés, pour la plupart du temps, par des élèves notamment les redoublants en bloquant l'accès à l'intérieur des établissements scolaires.

Le début de cette semaine, selon un rapport de la Gendarmerie nationale, a connu la fermeture du portail du lycée Djaidjaâ-Djelloul de Tarmount, situé à l'ouest du chef-lieu, en vue de se faire remarquer en perturbant le bon déroulement des cours. Une dizaine d'élèves exclus voulant refaire l'année de gré ou de force ont procédé à la fermeture des portails avant de voir l'intervention du proviseur du lycée et de l'association des parents d'élèves et s'entretenir avec ces contestataires pour les convaincre de rouvrir le portail et débattre le problème entre enseignants et administration et d'une possibilité d'un retour en classe. La même situation a été vécue avant-hier au lycée Torki-Mohamed dans la commune de Ouled Addi Guebala à l'est du chef-lieu, où les contestataires ont fermé l'établissement et renvoyé les élèves, selon la même source.

Le secteur de l'éducation vit une situation plus grave au sud de la wilaya, plus exactement au lycée de la commune de Slim, où les élèves se permettent de refuser tel ou tel enseignant. C'est le cas des élèves de terminale refusant un professeur de gestion et d'autres de la 2e année secondaire qui demandent le départ d'une enseignante de physique. Au lieu d'améliorer les conditions de travail pour que M'sila quitte son mauvais classement dans les différents examens de fin d'année, ce genre de problème ne peut qu'enliser la wilaya dans les derniers rangs.

Photo : DR

A. Laïdi

SIDI-BEL-ABBÈS

Le P/APC de Lamtar jette l'éponge

Le P/APC de la localité de Lamtar a dernièrement déposé sa démission suite au pourrissement de la situation au sein de son assemblée composée de 13 membres. D'après ce que nous avons pu recueillir comme information, une atmosphère de dissidence règne au sein de la composante opposant le premier magistrat de la localité a au moins 8 de ses pairs. Le P/APC issu du parti (MNL) Mouvement national des libertés serait inhibé dans les décisions servant l'intérêt de sa municipalité à cause de la dissidence qui prévaut, engendrant le blocage de l'administration dans les décisions de projets de développement de la localité.

Certains de ses dissidents œuvreraient pour créer une situation de pourrissement parmi les fonctionnaires. Une atmosphère dont a préféré s'écarter le P/APC.

La demande de démission a été adressée au wali qui devra donner une suite à cette requête.

A. M.

Des accidents et des victimes de la route en recrudescence

Au cours de cette semaine et dans un intervalle de trois jours, la wilaya de M'sila a enregistré 5 morts et 5 blessés dans 3 accidents de la route survenus dans trois régions différentes de la wilaya.

Le plus meurtrier a fait trois décès et trois autres grièvement blessés, dans une collision entre deux véhicules touristiques survenue dans la journée de vendredi dernier vers 15h 30mn, au deuxième jour de l'Aïd El Adha sur la RN06 reliant la ville de Hammam Dhalaâ au chef-lieu, faisant trois victimes, un homme de 61 ans répondant aux initiales de CH. A., un autre F. F., âgé de 35 ans et sa fille F. F., de 3 ans.

Quant aux blessés, il s'agit de la femme du deuxième homme décédé dans ce tragique accident répondant aux initiales S. S., âgée de 30 ans et sa fille F. S., âgée de 7 ans, toutes deux transférées vers l'hôpital Zehraoui de M'sila. Un deuxième accident meurtrier survenu le troisième jour de l'Aïd, sur un chemin vicinal à 9h du matin, a causé la mort d'un enfant répondant aux initiales S. CH. D., âgé de 8 ans et la blessure de S. Z., qui se trouve sous surveillance médicale à l'hôpital de M'sila.

Comme on a enregistré, selon un bilan établi par le groupement de la Gendarmerie nationale de M'sila, la mort d'un jeune homme M. H., âgé de 30 ans, originaire de la ville d'Oran dans un grave accident de la route survenu dans la nuit du samedi à dimanche dernier vers 2h du matin, sur un chemin non classifié, reliant la commune de M'cif, dans la wilaya de M'sila à la ville de Barika, dans la wilaya de Batna et provoquant la blessure de deux autres individus originaires de la wilaya de Relizane, S. H., âgé de 24 ans et B. A. H., âgé de 20 ans qui ont été transférés vers les services des urgences de l'hôpital Rezig-Ahmed dans la ville de Bou-Saâda.

A. L.

PIQÛRES SCORPIONIQUES

1 051 cas, dont 2 décès durant les trois trimestres de 2015 à Naâma

Le mystère du scorpion qui, chaque année, coûte la vie à de nombreux citoyens demeure toujours posé.

L'on apprend auprès des services de la DSP (Direction de la santé publique) de la wilaya de Naâma, que 1 051 personnes victimes de piqûres scorpioniques ont été enregistrées durant les trois trimestres 2015, dont on déplore malheureusement deux décès. Le caractère spécifique de la région d'une part, le climat chaud et sec, d'autre part et à défaut des campagnes de lutte anti-scorpion en temps opportun, tous ces facteurs favorisent la prolifération et la dangerosité de l'animal.

Le scorpion, un animal articulé de couleur jaune clair, de quelque 22 grammes et de quelques centimètres de long, installe l'inquiétude dès le début des grandes périodes de canicule (juin, juillet, août) durant lesquelles l'on enregistre un nombre assez important d'envenimation scorpionique dépassant le millier de personnes piquées, entraînant dans certains cas la mort, le plus souvent des enfants qui subissent le coup fatal, notamment dans la localité de Tiout, fief du scorpion Androctonus Australis Hector, l'un des plus dangereux dans le monde.

B. Henine

RELIZANE

Découverte d'un cadavre sous un pont à Mendès

Selon des sources généralement bien informées, le cadavre d'une personne de sexe masculin, âgée entre 35 et 39 ans, a été découvert hier, près du siège de la Sûreté urbaine sous le pont de l'oued Menasfa qui traverse Mendès.

L'alerte a été donnée par des passants qui rodaient dans le coin. Les éléments de la Protection civile et ceux des services de sécurité se sont vite déplacés sur les lieux du drame.

La dépouille mortelle a été déposée au service de la médecine légale de l'Etablissement hospitalier public Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de Relizane pour une autopsie.

Par ailleurs, l'on nous signale qu'une enquête a été aussitôt ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances de ce drame, ayant mis la population de Mendès en émoi.

A. Rahmane

CHLEF

Prison ferme pour un responsable de la Banque d'Algérie

Deux années d'incarcération assorties d'une amende de 200 000 dinars pour ce fonctionnaire de la Banque d'Algérie ; tel est le verdict prononcé à l'encontre de l'accusé par le tribunal de Chlef, cette semaine. La genèse de l'affaire remonte à l'année 2013 lorsque la Banque d'Algérie dépose une plainte auprès du procureur de la République.

Ce dernier a ordonné une enquête qui a abouti à des anomalies dans la comptabilité et un trou d'un milliard de centimes, équivalent au détournement opéré par le banquier indélicat.

Medjdoub Ali